

## ACCUEIL DE LOISIRS 5-12 ANS

### Règlement 2023/2024

#### HORAIRES MERCREDIS

- Arrivée de 8h30 à 10h00 au **Centre Renée Prévert – 15 rue Renée Prévert**
- Temps du midi et repas de 12h à 13h30 au **Noroit – 28 rue Charles Géniaux**
- Arrivée possible des enfants pour l'après-midi à partir de 13h30
- Départ de 17h à 18h30 du **Centre Renée Prévert**

#### INSCRIPTIONS MERCREDIS

1- Inscription de votre enfant  **systématiquement pour tous les mercredis**  et vous nous prévenez de son absence le mardi matin avant 9h\*.

**\*Sans message de votre part, le repas, la demi-journée ou la journée vous seront facturés.**

2- Inscription de votre enfant  **uniquement si vous nous contactez** , au plus tard le mardi matin avant 9h. Possibilité de refus, suivant les places disponibles :

- Par téléphone au **02 23 46 10 40 ou 07 57 68 39 89**
- Par mail au : **enfancenord-ouest@cerclepaulbert.asso.fr**  
ou **noroit@cerclepaulbert.asso.fr**

#### Pédibus

Avec l'autorisation de votre part, nous allons chercher votre enfant à l'école Moulin du Comte à midi sauf en cas d'absence prévue.  **Autorisation préalable obligatoire de prise en charge pédibus pour les trajets intra-CPB (Noroit/Renée Prévert) et sorties.**

#### PRESENCES ESPACE JEUNES

A partir de 11 ans,  **et avec l'accord de l'équipe d'animation** , il est possible pour votre enfant de fréquenter l'espace jeune progressivement sur les jours d'ouverture.

**Merci de nous contacter une semaine avant la date du 1<sup>er</sup> accueil.**

#### PRESENCES VACANCES

Les enfants inscrits les mercredis ne sont pas systématiquement inscrits pour les vacances. Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Des permanences d'inscriptions sont organisées deux semaines avant chaque période de vacances.

#### TARIFICATIONS

Adhésion de **28€** par enfant pour la saison 2023-2024

**De 1h à 5h de présence : Tarif ½ journée    Au-delà de 5h : Tarif journée**

**Attention ! Sans attestation de quotient familial, le tarif le plus haut sera appliqué.**

Quotient familial	Tranches	Tarif Journée	Tarif ½ Journée	Forfait annuel mercredi Journée	Forfait annuel mercredi ½ Journée
> 2000	T6	14	10	380	210
1601 à 1999	T5	12.5	8	285	165
1201 à 1600	T4	9.5	6	225	120
901 à 1200	T3	7	4	165	90
601 à 900	T2	4.5	3.5	120	75
< 600	T1	3	2.8	90	60

Des forfaits vacances seront proposés en fonction du nombre de jour d'ouverture.

## REPAS

Le déjeuner est prévu par l'accueil de loisirs chaque mercredi et en fonction du programme selon les vacances. **Il est facturé 4€50 en plus du prix de la journée ou du forfait. Merci de prévoir une gourde.**

Tout repas commandé sera dû. Le goûter est offert par la structure. Merci de ne pas en fournir à votre enfant.

## RESPONSABILITE

- L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de détérioration de bien(s) appartenant à l'enfant inscrit à l'accueil de loisirs.
- En cas de changement de situation (adresse, ...) en cours d'année, merci de le signaler au secrétariat.
- En dehors des heures d'ouverture et des temps de présence, les enfants sont sous la responsabilité de leur famille.

**J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur.  
Merci d'indiquer « lu et approuvé »**

**Signature du ou des tuteurs légaux :**